L'AGGLO
À VÉLO !
Aide à l'achat
d'un vélo neuf
Jusqu'à 300 €
remboursés pour
l'achat de votre vélo !*
Cette aide est fixée à :
• 150 € pour l'achat d'un vélo neuf conventionnel (vélo classique, VTT ou VTC, d'une valeur minimum de 450 € HT),
• 300 € pour l'achat d'un vélo neuf à assistance électrique (d'une valeur minimum de 900 € HT).
Retrouvez toutes les modalités sur www.mb-agglo.com
Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION
www.mb-agglo.com